



## FICHE TECHNIQUE

170202

# PLASTETANCHE

**ADDITIF PLASTIFIANT REDUCTEUR D'EAU  
POUR BETON ET MORTIER  
USAGE PROFESSIONNEL**

**PLASTETANCHE** est une préparation à base de fonctions tensioactives à caractère mouillant et dispersant.

### CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Aspect physique	: LIQUIDE LIMPIDE
Masse volumique	: 1005 G/L $\pm$ 20 G/L
Réaction chimique	: PRATIQUEMENT NEUTRE
Couleur	: INCOLORE

### PROPRIETES PRINCIPALES

**PLASTETANCHE** est **entièrement et instantanément miscible à l'eau de gâchage** ; non corrosif, non caustique.

**PLASTETANCHE** a un **haut pouvoir mouillant et dispersant dans la masse**. Il **améliore la fluidité, la plasticité** des bétons en agissant comme facteur de liaison entre les différents composants du béton, contribue à une meilleure maniabilité et ouvrabilité.

**PLASTETANCHE** favorise une meilleure homogénéité dans la répartition des composants, leur enrobage et leur hydratation, **réduit les risques de formation d'amas de graviers non liés**.

**PLASTETANCHE** rend plus facile le transport et le transfert du mortier par les matériels ; **assure une meilleure aptitude au garnissage des coffrages** et, par la meilleure cohésion obtenue, **apporte un aspect plus lisse et plus uniforme** des surfaces en limitant les phénomènes de retrait, de micro fissuration ou de suintement. Il réduit conjointement la sensibilité au gel, la tendance à la reprise d'eau, à la perméabilité des surfaces.

**PLASTETANCHE** est économique, il s'utilise à très faible concentration ; **diminue d'environ 15 % la proportion d'eau de gâchage** ; apporte un gain de temps à la mise en œuvre.

### MODES ET DOSES D'APPLICATION

- ◆ Prévoir une réduction de la quantité initiale d'eau de gâchage par rapport au poids du ciment.
- ◆ Ajouter à la première eau de gâchage.
- ◆ S'utilise en pratique, selon les performances recherchées, de **0,1% à 0,6%** par rapport au poids de ciment soit 35ml à 200ml pour un sac de ciment de 35kgs.

**N.B.** Evaluer la quantité d'eau de gâchage nécessaire en fonction de la malléabilité ou de la plasticité désirée du béton. L'apport d'adjuvant nécessite de réduire de l'ordre de 15 % la quantité d'eau habituellement utilisée. Compte tenu des différents facteurs pouvant interférer dans le résultat (qualité du sable, du ciment, température ambiante). L'utilisateur devra effectuer ses propres essais préalables sous sa responsabilité afin d'observer les conditions d'utilisation et compatibilité par rapport aux résultats souhaités.

### RECOMMANDATIONS

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Ne pas laisser à la portée des enfants.

Refermer l'emballage après utilisation.

Conserver à l'écart du gel.

#### EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

##### Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota : Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.